

Rapport sur le Développement Humain Durable de la Bonne Gouvernance (PNUD)

NOTE METHODOLOGIQUE SUR L'HABITAT

Version Revisitée

EL HOUSSEYNOU LY

I. Compréhension des termes de référence

1.1 Préambule : du développement humain durable à la gouvernance

Depuis 1990, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) publie, tous les ans, un Rapport Mondial sur le Développement Humain. Les publications sont l'occasion de promouvoir un concept global du développement centré sur l'homme considéré comme la finalité du développement. Depuis un certain nombre d'années, le PNUD appuie et encourage l'élaboration de rapports nationaux dans la perspective, non seulement de vanter l'utilité instrumentale du concept, mais de construire un cadre de référence stratégique qui a une mission pédagogique dans la définition et la mise en œuvre des politiques en rapport avec les attentes, les discours, les pratiques et les aspirations des citoyens.

Référencée à cette vocation pédagogique, un rapport national sur le développement humain a, au-delà de son contenu, une fonction de tableau de bord pour les différents acteurs du développement social aux fins de promouvoir une logique de coordination intersectorielle des activités et une concertation permanente.

La nouveauté qui vient enrichir le processus mature engagé par le PNUD, dans le cas du Sénégal, est l'intégration de la «Gouvernance» dans les logiques qui vont désormais structurer les analyses globales et sectorielles de la problématique du développement humain durable.

Il n'est utile de s'étaler ou de s'étendre sur le contenu conceptuel de «bonne gouvernance», mais il faut relever pour l'intelligence de l'exercice, que la gouvernance renvoie aux catégories d'équité, de responsabilité, de capacité, de cadre de cohérence, d'efficacité, de transparence et de démocratie dans la gestion des affaires de la cité.

Ces catégories occuperont, de manière interactive, une place centrale dans la démarche réflexionnelle portant sur l'analyse de l'habitat au Sénégal en rapport avec les enjeux du développement humain durable.

1.2 Contenu analytique de la thématique «HABITAT»

Il s'agira pour le consultant d'analyser la problématique de l'habitat au Sénégal incluant les contextes urbain et rural en insistant sur les organes de décision et les pôles d'exécution. L'analyse de l'environnement institutionnel et juridique, les réponses communautaires et corporatistes devraient offrir plus de lisibilité à la politique officielle de l'habitat en matière d'habitat depuis une décennie. *Les capacités de gouvernance dont disposent les municipalités à travers l'analyse des instruments mis en place pour gérer les établissements humains et les appareils municipaux devraient être grandement mis en évidence.*

Les contraintes et les opportunités des modes d'interaction entre les différents acteurs dans le contexte de la décentralisation en cours serviront inéluctablement d'enseignements dans la perspective d'une révision d'objectifs et de politiques pour les acteurs concernés par cette problématique, notamment dans le cadre des activités de suivi de Habitat II.

Les mécanismes de suivi des réformes et leur évaluation, les modes de circulation de l'information entre les parties prenantes, le bilan des réalisations (pouvoir central, appareils municipaux, ONG, coopératives, etc.), les modes de financement du secteur occuperont une place importante dans l'analyse.

La problématique foncière en rapport avec le DHD et la gouvernance occupera une place importante dans l'analyse globale de l'habitat au Sénégal.

II. Objectifs de l'étude

2.1 Objectif général de l'étude

L'objectif général de l'étude est de visiter la problématique de l'habitat au Sénégal dans une perspective de développement humain durable et de bonne gouvernance.

2.2 Objectifs spécifiques

L'objectif général se rattache aux objectifs spécifiques suivants :

- *Mesurer l'impact des réalisations autour des notions de DHD et de bonne gouvernance autour des catégories d'équité, de responsabilité, de capacités, de cadre de cohérence, de transparence et de démocratie locale ;*
- *Examiner et apprécier les capacités des municipalités dans la conception et la mise en œuvre des politiques de l'Habitat en rapport avec les instruments juridiques disponibles*
- Présenter la politique officielle de l'Etat depuis une décennie en mettant en évidence les permanences et les ruptures ;
- Examiner les modes d'interaction avec les différents acteurs en termes d'opportunités et de contraintes ;
- *Analyser les modes de financement et les stratégies alternatives d'accès à l'habitat ;*
- Apprécier les écarts entre les textes juridiques et réglementaires qui organisent l'habitat et les pratiques y afférentes ;
- Evaluer les perspectives liées aux IXe Plan de développement économique et social, à la décentralisation et au suivi d'Habitat II ;

III. Parcours méthodologique

La méthodologie cheminera les étapes suivantes :

1. L'analyse documentaire va cibler les études anciennes et celles récentes dans ce domaine. Elle passera par :
 - le listing de la documentation ;
 - l'exploitation analytique ;
 - analyse comparative des statistiques et leur exploitation ;
 - la synthèse.

2. Des interviews semi-directifs (entretiens). Les entretiens partiront des interrogations relevées dans la documentation et de l'expérience du consultant et cibleront comme porteurs d'informations :
- quelques élus locaux ;
 - les cadres de l'administration publique et municipale ;
 - les responsables de coopératives et d'OCB ;
 - des cadres d'ONG ;
 - des leaders communautaires ;
 - des administrateurs de programme dans les agences internationales ;
 - des consultants expérimentés dans le domaine de l'habitat.

Une lettre d'introduction du coordinateur scientifique et/ou du PNUD et la DP pourrait faciliter la négociation des RV.

IV. Sources d'information

Les principales sources sont :

- Etudes et recherches ;
- Documents de séminaires ;
- Textes juridiques et réglementaires ;
- Statistiques officielles de l'Etat ;
- Internet ;
- Documentation : USAID, PNUD, FAO, Banque Mondiale, B.U., IFAN, CONGAD, CSE, OHLM, SICAP, Direction de l'Urbanisme, Scat Urbam, BHS, etc.

Calendrier prévisionnel des activités

Dates	Indicateurs objectivement vérifiables
20 mars – 10 avril	Analyse documentaire et interviews
10 – 12 avril	Rédaction du rapport et dépôt du premier draft à la coordination scientifique et auprès du comité de pilotage
15 avril – 05 mai	Intégration des suggestions et finalisation du document